



# Fonds commun d'obligations internationales Impérial

## États financiers intermédiaires (non vérifié)

pour la période terminée le 30 juin 2010

### État du portefeuille de placements (non vérifié) Au 30 juin 2010

Valeur nominale	N° de réf. du contrat de couverture*	Coût moyen (\$)	Valeur actuelle (\$)	Valeur nominale	N° de réf. du contrat de couverture*	Coût moyen (\$)	Valeur actuelle (\$)
<b>Obligations canadiennes</b>							
	Gouvernement du Canada						
2 500 000	6,00 %, 2011/06/01	2 711 440	2 613 140				
<b>Total des obligations canadiennes (1,16 %)</b>							
<b>Obligations internationales</b>							
	New South Wales Treasury Corp.				Anheuser-Busch InBev Worldwide Inc.		
10 935 000	série 2017, 5,50 %, 2017/03/01	9 366 618	9 942 685	1 415 000	rachetable, 7,75 %, 2019/01/15	1 686 088	1 827 735
5 468 000	série 19, 6,00 %, 2019/04/01	4 822 459	5 106 911		Bank of America Corp.		
	Queensland Treasury Corp.			490 000	4,50 %, 2015/04/01	502 844	527 049
4 860 000	série 15G, 6,00 %, 2015/10/14	4 432 947	4 533 653	1 035 000	Berkshire Hathaway Finance Corp.		
	Dollar australien (8,70 %) (note 10)	1	18 622 024	19 583 249	rachetable, 5,40 %, 2018/05/15	1 043 369	1 223 352
	Brazil Notas do Tesouro Nacional				Biogen Idec Inc.		
15 431 000	série F, 10,00 %, 2021/01/01	7 696 455	7 823 616	1 330 000	6,88 %, 2018/03/01	1 313 859	1 612 766
	Real brésilien (3,47 %)	7 696 455	7 823 616		Bristol-Myers Squibb Co.		
	Bon du Trésor du Royaume-Uni			1 335 000	rachetable, 6,13 %, 2038/05/01	1 359 859	1 649 847
1 184 000	6,25 %, 2010/11/25	2 175 972	1 926 934	1 990 000	Cisco Systems Inc.		
730 000	4,00 %, 2016/09/07	1 319 860	1 258 597		rachetable, 5,90 %, 2039/02/15	2 424 074	2 354 028
4 624 000	4,25 %, 2036/03/07	7 664 512	7 452 843		Citimortgage Alternative Loan Trust		
	Livre sterling (4,72 %)	11 160 344	10 638 374	753 663	catégorie 1A5, série 2007-A4,		
	Bon du Trésor de l'Indonésie				rachetable, 5,75 %, 2037/04/25	630 889	623 606
23 400 000 000	11,00 %, 2020/11/15	2 943 860	3 244 481		Comcast Corp.		
14 230 000 000	série FR43, 10,25 %, 2022/07/15	1 592 217	1 862 891	275 000	6,45 %, 2037/03/15	280 426	316 448
2 950 000 000	série FR46, 9,50 %, 2023/07/15	308 619	361 686	1 060 000	6,95 %, 2037/08/15	1 119 336	1 283 188
13 630 000 000	série FR44, 10,00 %, 2024/09/15	1 569 889	1 711 445	1 570 000	rachetable, 6,55 %, 2039/07/01	1 768 659	1 827 150
	Rupiah indonésien (3,19 %)	6 414 585	7 180 503		ConocoPhillips		
	République de Corée			1 055 000	rachetable, 6,50 %, 2039/02/01	1 264 567	1 355 831
10 689 000 000	5,75 %, 2018/09/10	10 013 080	9 914 656		Countrywide Alternative Loan Trust		
	Won coréen (4,40 %)	10 013 080	9 914 656	432 768	catégorie 3A1, série 2005-J1,		
	Gouvernement de la Malaisie				rachetable, 6,50 %, 2032/08/25	448 737	426 640
19 530 000	série 4-05, 3,76 %, 2011/04/28	6 134 712	6 463 826	1 864 980	catégorie A6, série 2005-26CB,		
2 910 000	série 1/01, 3,83 %, 2011/09/28	906 156	967 065		rachetable, 5,50 %, 2035/07/25	1 607 410	1 623 710
10 240 000	série 5-06, 3,72 %, 2012/06/15	3 437 615	3 409 794	795 000	catégorie 1A16, série 2005-J10,		
	Ringgit malais (4,81 %)	10 478 483	10 840 685		rachetable, 5,50 %, 2035/10/25	676 808	595 303
	Mexican Bonos de Desarrollo			601 428	catégorie A20, série 2005-46CB,		
45 540 000	série M10, 7,75 %, 2017/12/14	4 334 151	3 984 118		rachetable, 5,50 %, 2035/10/25	494 294	452 540
50 700 000	série M20, 7,50 %, 2027/06/03	4 514 322	4 221 117	261 984	catégorie 1A7, série 2005-54CB,		
	Peso mexicain (3,64 %)	8 848 473	8 205 235		rachetable, 5,50 %, 2035/11/25	269 202	255 564
	General Electric Capital Corp.			330 156	catégorie 1A7, série 2005-64CB,		
2 040 000	7,63 %, 2014/12/10	1 701 780	1 571 207		rachetable, 5,50 %, 2035/12/25	318 628	320 841
	Gouvernement de la Nouvelle-Zélande			1 020 000	Countrywide Home Loans Inc.		
3 075 000	série 415, 6,00 %, 2015/04/15	2 296 987	2 372 202		catégorie A12, série 2007-3,		
1 697 000	série 521, 6,00 %, 2021/05/15	1 230 514	1 304 174		rachetable, 6,00 %, 2037/04/25	968 478	852 546
	Swedish Export Credit Corp.			990 000	catégorie A2, série 2007-5, rachetable,		
2 820 000	7,63 %, 2014/06/30	2 292 831	2 216 613		5,75 %, 2037/05/25	829 008	839 195
	Dollar néo-zélandais (3,31 %)	7 522 112	7 464 196	765 000	Coviden International Finance SA		
	Gouvernement de la Pologne				rachetable, 6,55 %, 2037/10/15	752 995	984 963
28 170 000	série DS1017, 5,25 %, 2017/10/25	11 602 918	8 645 267		Credit Suisse Mortgage Capital Certificates		
12 685 000	série WS0922, 5,75 %, 2022/09/23	4 012 819	3 903 516	720 896	catégorie 2A1, série 2007-2,		
	Zloty polonais (5,57 %)	15 615 737	12 548 783		rachetable, 5,00 %, 2037/03/25	673 073	692 626
	République sud-africaine			1 480 000	catégorie 3A4, série 2007-2,		
17 156 000	série R186, 10,50 %, 2026/12/21	2 675 057	2 670 293		rachetable, 5,50 %, 2037/03/25	1 381 746	1 413 296
	Rand sud-africain (1,19 %)	2 675 057	2 670 293		Dell Inc.		
	Gouvernement de la Suède			900 000	rachetable, 6,50 %, 2038/04/15	910 165	1 099 248
25 125 000	série 1046, 5,50 %, 2012/10/08	3 982 242	3 739 484	1 448 234	Deutsche Mortgage Securities Inc.		
	Couronne suédoise (1,66 %)	3 982 242	3 735 484		catégorie 3A1,		
	American Express Credit Corp.				série 2008-RS1, taux		
3 840 000	5,13 %, 2014/08/25	4 202 449	4 396 577		variable, rachetable,		
				910 591	5,65 %, 2036/08/28	1 179 044	958 884
					catégorie 3A1,		
					série 2007-RS8, taux		
					variable, rachetable,		
					5,65 %, 2036/09/28	823 500	605 892
				1 380 000	E.ON International Finance BV		
					6,65 %, 2038/04/30	1 404 388	1 731 695
					Fannie Mae		
				2 550 000	rachetable, 6,00 %, 2036/04/18	2 676 998	3 009 683
					Fifth Third Bancorp		
				1 870 000	8,25 %, 2038/03/01	1 757 122	2 231 109
					Glaxosmithkline Capital Inc.		
				1 415 000	rachetable, 6,38 %, 2038/05/15	1 425 314	1 792 156
					Goldman Sachs Group Inc.		
				1 403 000	6,75 %, 2037/10/01	1 364 527	1 463 722

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## Fonds commun d'obligations internationales Impérial

Valeur nominale	N° de réf. du contrat de couverture*	Coût moyen (\$)	Valeur actuelle (\$)	Valeur nominale	N° de réf. du contrat de couverture*	Coût moyen (\$)	Valeur actuelle (\$)
1 265 105	J.P. Morgan Alternative Loan Trust catégorie A-1, série 08-R2, rachetable, 6,00 %, 2036/11/25	1 130 320	996 788	1 055 000	Viacom Inc. 6,88 %, 2036/04/30	1 036 136	1 271 008
4 660 008	catégorie 1-A-1, série 2008-R4, rachetable, 6,00 %, 2036/12/27	3 951 089	3 977 784	1 400 000	Wal-Mart Stores Inc. 6,50 %, 2037/08/15	1 485 775	1 804 364
2 160 000	Kraft Foods Inc. 7,00 %, 2037/08/11	2 272 977	2 708 429	955 000	5,63 %, 2040/04/01	972 213	1 109 000
807 803	Master Resecuritization Trust catégorie A1, série 2008-4, taux variable, rachetable, 6,00 %, 2036/06/27	761 737	642 317	585 000	Washington Mutual catégorie 2A1, série 2005-6, rachetable, 5,50 %, 2035/08/25	463 133	528 099
2 910 000	MEAG Power rachetable, 6,64 %, 2057/04/01	2 997 234	2 999 086	980 000	Wells Fargo Mortgage Backed Securities Trust catégorie A2, série 2006-12, rachetable, 6,00 %, 2036/10/25	926 018	986 243
1 450 000	rachetable, 6,66 %, 2057/04/01	1 483 832	1 489 961	3 700 000	catégorie A36, série 2007-11, rachetable, 6,00 %, 2037/08/25	3 758 438	3 506 623
1 607 000	Novartis Securities Investment Ltd. rachetable, 5,13 %, 2019/02/10	2 003 009	1 914 443	834 822	catégorie A88, série 2007-11, rachetable, 6,00 %, 2037/08/25	754 037	799 228
1 608 000	Oracle Corp. rachetable, 6,50 %, 2038/04/15	1 679 682	2 076 505	1 049 575	catégorie A96, série 2007-11, rachetable, 6,00 %, 2037/08/25	983 288	983 700
487 154	Prime Mortgage Trust catégorie 1A14, série 2006-2, rachetable, 6,25 %, 2036/11/25	446 132	405 997	<i>Dollar américain (44,28 %) (note 10)</i>			
1 550 000	Shell International Finance BV rachetable, 6,38 %, 2038/12/15	1 939 006	1 970 676	2	96 539 671	99 680 773	
595 000	Target Corp. 6,50 %, 2037/10/15	591 502	763 383	<b>Total des obligations internationales (88,94 %)</b>			
301 367	Thornburg Mortgage Securities Trust catégorie B1, série 2005-4, rachetable, 5,35 %, 2035/12/25	221 544	81 772	<b>Total des obligations (90,10 %)</b>			
777 999	catégorie B1, série 2005-3, taux variable, rachetable, 5,12 %, 2045/10/25	578 229	209 154	<b>Total des placements avant les placements à court terme (90,10 %)</b>			
2 640 000	Time Warner Cable Inc. rachetable, 7,30 %, 2038/07/01	2 712 747	3 261 821	<b>202 279 703 202 902 987</b>			
1 291 000	Tyco Electronics Group SA rachetable, 6,55 %, 2017/10/01	1 335 372	1 572 257	<b>Placements à court terme</b>			
1 310 000	rachetable, 7,13 %, 2037/10/01	1 343 286	1 585 359	1 475 000	États-Unis obligation du Trésor, 0,44 %, 2011/04/07	1 473 794	1 564 281
2 347 000	UnitedHealth Group Inc. rachetable, 6,63 %, 2037/11/15	2 204 566	2 745 435	<b>Total des placements à court terme (0,69 %)</b>			
385 000	United States Treasury Bond rachetable, 6,88 %, 2038/02/15	393 412	463 183	<b>1 473 794 1 564 281</b>			
960 000	5,38 %, 2031/02/15	1 173 909	1 256 926	Moins les coûts de transaction inclus dans le coût moyen			
14 674 000	4,50 %, 2038/05/15	19 383 192	17 224 042	<b>Total des placements (90,79 %)</b>			
				<b>203 753 497 204 467 268</b>			
				Gain (perte) latent(e) sur les contrats de change à terme (0,22 %)			
				Autres actifs, moins les passifs (8,99 %)			
				<b>Total de l'actif net (100,00 %)</b>			
				<b>225 208 335</b>			

\*Le numéro de référence du contrat de couverture correspond à un numéro au tableau des contrats de change à terme.

## Contrats de change à terme (note 10)

Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	N° de réf. du contrat de couverture**	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Gain (perte) latent(e) (\$)
Barclays Bank PLC, Londres	A1+	2010/07/30	CAD	19 167 479	AUD	20 716 000	1	1,081	1,117	627 258
UBS AG, Stamford	A1	2011/01/21	CNY	27 756 000	CAD	4 382 757		0,158	0,158	(7 492)
HSBC Bank, New York	A1+	2010/09/01	GBP	15 711 000	CAD	24 061 711		1,532	1,592	945 230
HSBC Bank, New York	A1+	2010/07/15	NOK	55 074 000	CAD	9 315 944		0,169	0,163	(320 771)
HSBC Bank, New York	A1+	2010/09/03	NZD	4 465 000	CAD	3 167 873		0,709	0,728	81 317
Barclays Bank PLC, Londres	A1+	2010/10/12	TRY	11 732 000	CAD	7 489 307		0,638	0,661	265 964
Barclays Bank PLC, Londres	A1+	2010/08/13	USD	5 040 027	CAD	5 449 000	2	1,081	1,064	(84 037)
HSBC Bank, New York	A1+	2010/09/10	USD	5 653 252	CAD	5 883 000	2	1,041	1,065	136 062
HSBC Bank, New York	A1+	2010/07/15	CAD	13 207 000	USD	13 004 200	2	0,985	0,940	(632 914)
HSBC Bank, New York	A1+	2010/07/15	CAD	4 379 000	USD	4 391 516	2	1,003	0,940	(294 736)
Barclays Bank PLC, Londres	A1+	2010/08/13	CAD	6 418 000	USD	6 093 636	2	0,949	0,939	(68 499)
HSBC Bank, New York	A1+	2010/09/03	CAD	3 238 000	USD	3 092 941	2	0,955	0,939	(54 896)
UBS AG, Stamford	A1	2011/01/21	CAD	4 383 000	USD	4 199 885	2	0,958	0,938	(93 287)
<b>499 199</b>										

\*La note de crédit de la contrepartie (attribuée par Standard & Poor's, une division de The McGraw-Hill Companies, Inc.) du contrat de change à terme détenu par le Fonds est supérieure ou égale à la note de crédit minimale approuvée.

\*\*Les numéros de référence correspondent à un numéro de l'état du portefeuille de placements.

## Tableau en annexe à l'état du portefeuille de placements

## Gestion du risque

L'objectif de placement du Fonds commun d'obligations internationales Impérial (*Fonds*) est de procurer un revenu d'intérêt élevé et une certaine croissance du capital, tout en tentant de préserver le capital, en investissant principalement dans des obligations, des débetures, des billets et d'autres titres d'emprunt libellés en devises de sociétés et de gouvernements canadiens, d'émetteurs étrangers et d'institutions supranationales.

Le Fonds emploie une stratégie qui consiste à adopter une approche valeur fondée sur des rendements réels élevés et à positionner le Fonds en fonction des répartitions par pays, par devise et par secteur, de la durée moyenne jusqu'à l'échéance et de l'échelonnement des échéances. Ces décisions sont fondées sur un examen des conditions macroéconomiques et des conditions des marchés financiers à l'échelle mondiale, et plus particulièrement sur la recherche de pays caractérisés par des rendements réels élevés, une monnaie sûre donnant une protection et des rendements supérieurs, des environnements économique et politique favorables, ainsi que des secteurs et des crédits attrayants sur une base cyclique. Le Fonds gère l'exposition aux devises et aux pays afin de protéger le capital et d'augmenter les rendements.

L'état du portefeuille de placements présente les titres détenus par le Fonds au 30 juin 2010 et les regroupe par type d'actifs, secteur, région ou position de change. Les principaux risques auxquels le Fonds est exposé sont abordés ci-dessous. À la note 2 afférente aux états financiers, vous trouverez des renseignements généraux sur la gestion du risque et une analyse détaillée du risque de crédit, de change, de taux d'intérêt, d'illiquidité et d'autres risques de prix/de marché.

## Sommaire du portefeuille de placements au 31 décembre 2009

Le tableau qui suit présente la répartition du portefeuille au 31 décembre 2009 et regroupe les titres par type d'actifs, secteur, région ou position de change :

Répartition du portefeuille	% de l'actif net	Répartition du portefeuille	% de l'actif net
<b>Obligations canadiennes</b>	1,28	Zloty polonais	4,68
<b>Obligations internationales</b>		Rand sud africain	1,31
Dollar australien	9,41	Couronne suédoise	1,94
Real brésilien	3,90	Dollar américain	46,53
Livre sterling	4,17	<b>Autres actifs du portefeuille</b>	
Euro	0,55	Gain (perte) latent(e) sur les contrats de change à terme	(0,03)
Rupiah indonésien	2,89	Autres actifs, moins les passifs	9,80
Won coréen	1,58	<b>Total</b>	<b>100,00</b>
Ringgit malais	4,88		
Peso mexicain	3,51		
Dollar néo-zélandais	3,60		

## Risque de crédit

Les notes de crédit représentent un regroupement des notes accordées par divers fournisseurs de services externes et sont sous réserve de changements qui peuvent être importants.

Voir l'état du portefeuille de placements pour connaître le risque de contrepartie découlant des contrats sur instruments dérivés hors cote, le cas échéant.

Aux 30 juin 2010 et 31 décembre 2009, le Fonds investissait dans des titres à revenu fixe et des placements à court terme, assortis des notes de crédit suivantes.

Titres de créance par note de crédit	% de l'actif net	
	30 juin 2010	31 décembre 2009
AAA	27,87	28,98
AA	7,26	8,21
A	27,22	25,66
BBB	14,29	17,74
Inférieur à BBB	10,68	9,64
Non noté	3,47	—
<b>Total</b>	<b>90,79</b>	<b>90,23</b>

## Risque de change

Les tableaux ci-après indiquent les devises dans lesquelles la pondération du Fonds était importante aux 30 juin 2010 et 31 décembre 2009, compte tenu de la valeur marchande des instruments financiers du Fonds (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie) et des montants en capital sous-jacents des contrats de change à terme, le cas échéant.

30 juin 2010	Titres exposés	Contrats	Exposition totale (\$)	% de l'actif net
	au risque de change (y compris les dérivés)* (\$)	de change à terme (\$)		
Dollar américain	102 094 189	(21 385 307)	80 708 882	35,84
Livre sterling	10 638 374	25 006 941	35 645 315	15,83
Zloty polonais	12 548 783	—	12 548 783	5,57
Ringgit malais	10 840 685	—	10 840 685	4,81
Dollar néo-zélandais	7 542 759	3 249 190	10 791 949	4,79
Won sud-coréen	9 914 656	—	9 914 656	4,40
Couronne norvégienne	—	8 995 174	8 995 174	3,99
Peso mexicain	8 205 235	—	8 205 235	3,64
Real brésilien	7 823 616	—	7 823 616	3,47

\*Les montants comprennent des éléments monétaires et non monétaires.

31 décembre 2009	Titres exposés	Contrats	Exposition totale (\$)	% de l'actif net
	au risque de change (y compris les dérivés)* (\$)	de change à terme (\$)		
Dollar américain	98 857 354	(28 551 581)	70 305 773	33,63
Livre sterling	8 719 552	19 206 062	27 925 614	13,36
Dollar australien	19 669 587	(6 430 484)	13 239 103	6,33
Ringgit malais	10 196 276	—	10 196 276	4,88
Couronne norvégienne	—	9 988 174	9 988 174	4,78
Couronne suédoise	4 060 883	5 919 816	9 980 699	4,77
Zloty polonais	9 810 840	—	9 810 840	4,69
Real brésilien	8 160 270	—	8 160 270	3,90
Won sud-coréen	3 300 245	4 766 073	8 066 318	3,86

\*Les montants comprennent des éléments monétaires et non monétaires.

## Fonds commun d'obligations internationales Impérial

Au 30 juin 2010, si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 1 % par rapport à toutes les devises, l'actif net aurait respectivement diminué ou augmenté d'environ 2 122 381 \$ comparativement à 1 978 060 \$ au 31 décembre 2009. Cette analyse suppose que toutes les autres variables sont demeurées inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

### Risque de taux d'intérêt

Les actifs et passifs financiers à court terme du Fonds ne sont pas assujettis à des montants inhérents au risque importants en raison des fluctuations des principaux taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Le tableau ci-après indique la pondération du Fonds dans les titres à revenu fixe répartie selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance.

Titres à revenu fixe	30 juin 2010	31 décembre 2009
Moins de 1 an (\$)	11 003 900	3 017 968
1-3 ans (\$)	8 116 343	16 015 484
3-5 ans (\$)	11 083 648	11 407 751
Plus de 5 ans (\$)	172 699 096	158 181 726
Ne portant pas intérêt (\$)	—	—
<b>Total (\$)</b>	<b>202 902 987</b>	<b>188 622 929</b>

Au 30 juin 2010, si le taux d'intérêt avait augmenté ou diminué de 25 points de base, en supposant un déplacement parallèle de la courbe de rendement, l'actif net aurait respectivement diminué ou augmenté d'environ 4 745 509 \$ comparativement à 4 335 856 \$ au 31 décembre 2009. Cette variation est estimée au moyen de la durée moyenne pondérée du portefeuille de titres à revenu fixe. Cette analyse suppose que toutes les autres variables sont demeurées inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

### Risque d'illiquidité

Le Fonds est exposé à des rachats en trésorerie quotidiens visant des parts rachetables. Le Fonds conserve suffisamment de positions en trésorerie et en équivalents de trésorerie pour maintenir un niveau adéquat de liquidités.

### Autres risques de prix/de marché

Aux 30 juin 2010 et 31 décembre 2009, le Fonds n'était pas grandement exposé aux autres risques de prix/de marché.

### Juste valeur des instruments financiers

Le tableau qui suit est un sommaire des données utilisées au 30 juin 2010 pour évaluer les actifs financiers et les passifs financiers du Fonds comptabilisés à la juste valeur.

Classement	Niveau 1 (i)	Niveau 2 (ii)	Niveau 3 (iii)	Total
<b>Actifs financiers</b>				
Obligations	— \$	202 902 987 \$	— \$	202 902 987 \$
Placements à court terme	—	1 564 281	—	1 564 281
Contrats de change à terme	—	499 199	—	499 199
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>— \$</b>	<b>204 966 467 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>204 966 467 \$</b>

(i) Cours du marché dans des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

### Transferts d'actifs entre le niveau 1 et le niveau 2

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 découle du fait que ces titres ne sont plus négociés sur un marché actif. Pour la période considérée, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 n'a eu lieu. Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 découle du fait que ces titres sont dorénavant négociés sur un marché actif. Pour la période considérée, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 n'a eu lieu.

### Rapprochement des variations des actifs et des passifs financiers — niveau 3

Le Fonds ne détenait pas de placements de niveau 3 au début, au cours ou à la fin de la période.

## États de l'actif net (non vérifié) (en milliers de dollars, sauf les montants par part)

Aux 30 juin 2010 et 31 décembre 2009 (note 1)

	2010	2009
<b>Actif</b>		
Placements à la valeur actuelle (notes 2 et 3)	204 467 \$	188 623 \$
Encaisse, y compris les avoirs en devises, à la valeur actuelle	17 097	17 806
Intérêts courus et dividendes à recevoir	3 097	2 736
Montant à recevoir à l'émission de parts	208	176
Gain de change latent sur débiteurs et créditeurs	3	—
Gain latent sur les contrats de change à terme	2 056	1 570
<b>Total de l'actif</b>	<b>226 928</b>	<b>210 911</b>
<b>Passif</b>		
Montant à payer au rachat de parts	134	173
Frais de gestion à payer	5	5
Autres charges à payer	24	24
Perte de change latente sur débiteurs et créditeurs	—	32
Perte latente sur les contrats de change à terme	1 557	1 630
<b>Total du passif</b>	<b>1 720</b>	<b>1 864</b>
<b>Total de l'actif net</b>	<b>225 208 \$</b>	<b>209 047 \$</b>
<b>Actif net par catégorie</b>		
Catégorie A	225 208 \$	209 047 \$
<b>Actif net par part</b> (notes 4 et 12)		
Catégorie A	9,11 \$	8,63 \$

## États de l'évolution de l'actif net (non vérifié) (en milliers de dollars)

Pour les périodes terminées les 30 juin 2010 et 2009 (note 1)

Parts de catégorie A	2010	2009
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net liée à l'exploitation</b>	<b>11 932 \$</b>	<b>6 465 \$</b>
<b>Variations découlant des opérations liées aux porteurs de parts</b>		
Montant reçu à l'émission de parts	28 250	22 671
Montant payé au rachat de parts	(24 021)	(26 921)
	4 229	(4 250)
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net pour la période</b>	<b>16 161</b>	<b>2 215</b>
<b>Actif net au début de la période</b>	<b>209 047</b>	<b>206 680</b>
<b>Actif net à la fin de la période</b>	<b>225 208 \$</b>	<b>208 895 \$</b>

## États des résultats (non vérifié) (en milliers de dollars, sauf les montants par part)

Pour les périodes terminées les 30 juin 2010 et 2009 (note 1)

	2010	2009
<b>Revenus</b>		
Intérêts	5 488 \$	6 020 \$
Bénéfice (perte) découlant des contrats de change à terme	(1 894)	1 466
Revenu découlant du prêt de titres	2	1
	3 596	7 487
<b>Charges</b> (notes 5 et 8)		
Frais de gestion	279	257
Honoraires des vérificateurs	9	8
Frais de garde	45	51
Honoraires versés au comité d'examen indépendant	1	1
Frais juridiques	2	3
Frais de réglementation	8	9
Charges liées à l'information des porteurs de parts	394	394
Autres charges	1	1
	739	724
Renonciation aux/prise en charge des charges par le gestionnaire	(565)	(570)
	174	154
<b>Revenu net (perte nette) de placement</b>	<b>3 422</b>	<b>7 333</b>
<b>Gain (perte) réalisé(e) et latent(e) sur les placements</b>		
Gain net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements <sup>1</sup>	(1 305)	2 974
Gain net (perte nette) réalisé(e) de change (notes 2d) et e)	(405)	1 452
Coûts de transaction	—	—
Augmentation (diminution) de la plus-value (moins-value) latente des placements	10 220	(5 294)
<b>Gain net (perte nette) sur les placements</b>	<b>8 510</b>	<b>(868)</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net liée à l'exploitation</b>	<b>11 932 \$</b>	<b>6 465 \$</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net liée à l'exploitation par catégorie</b>		
Catégorie A	11 932 \$	6 465 \$
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net liée à l'exploitation par part</b>		
Catégorie A	0,48 \$	0,29 \$

### <sup>1</sup> Gain net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements (sauf les placements à court terme) (en milliers de dollars)

	2010	2009
<b>Coût des placements détenus au début de la période</b>	<b>197 572 \$</b>	<b>176 740 \$</b>
Acquisitions	29 155	52 176
	226 727	228 916
<b>Coût des placements détenus à la fin de la période</b>	<b>202 280</b>	<b>188 068</b>
<b>Coût des placements vendus ou échus</b>	<b>24 447</b>	<b>40 848</b>
Produit des placements vendus ou échus	23 142	43 822
<b>Gain net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements</b>	<b>(1 305)\$</b>	<b>2 974 \$</b>

# Notes afférentes aux états financiers (non vérifié)

30 juin 2010 et 2009 et 31 décembre 2009

## 1. Fonds communs Impérial — Organisation des Fonds et périodes visées par les états financiers

Chacun des Fonds communs Impérial (individuellement, un *Fonds* et collectivement, les *Fonds*) est une fiducie de fonds communs de placement constituée en vertu des lois de l'Ontario et régie aux termes d'une déclaration de fiducie (*déclaration de fiducie*).

La Banque Canadienne Impériale de Commerce (*Banque CIBC*) est le gestionnaire (*gestionnaire*) des Fonds et la Compagnie Trust CIBC est le fiduciaire (*fiduciaire*) des Fonds.

Chaque Fonds peut émettre un nombre illimité de catégories de parts et un nombre illimité de parts de chaque catégorie. Les parts de catégorie A de chacun des Fonds sont offertes sur le marché.

L'état du portefeuille de placements de chaque Fonds est présenté au 30 juin 2010, tandis que les états de l'actif net sont présentés au 30 juin 2010 et au 31 décembre 2009, et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net sont établis pour les semestres terminés les 30 juin 2010 et 2009, sauf pour les Fonds créés au cours de l'une ou l'autre de ces périodes, auquel cas l'information présentée couvre la période qui s'étend de la date de création ou de la date de début des activités respectivement jusqu'au 30 juin 2010 ou 2009.

La *date de création* est la date à laquelle un Fonds a été créé par une déclaration de fiducie. La *date de début des activités* est la date à laquelle les parts d'un Fonds ont été vendues auprès du public pour la première fois après la publication du prospectus.

Fonds	Date de création	Date de début des activités
Fonds commun marché monétaire Impérial	1 <sup>er</sup> février 1991	15 octobre 1998
Fonds commun d'obligations à court terme Impérial	1 <sup>er</sup> février 1991	15 octobre 1998
Fonds commun d'obligations canadiennes Impérial	1 <sup>er</sup> février 1991	15 octobre 1998
Fonds commun de dividendes canadien Impérial	1 <sup>er</sup> février 1991	24 novembre 2003
Fonds commun d'obligations internationales Impérial	28 juin 1999	28 juin 1999
Fonds commun de fiducies de revenu canadiennes Impérial	1 <sup>er</sup> février 1991	24 novembre 2003
Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial	6 mai 2003	15 mai 2003
Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial	28 janvier 2008	4 février 2008
Fonds commun d'actions canadiennes Impérial	1 <sup>er</sup> février 1991	15 octobre 1998
Fonds commun enregistré indice boursier US Impérial	28 juin 1999	28 juin 1999
Fonds commun d'actions US Impérial	1 <sup>er</sup> février 1991	15 octobre 1998
Fonds commun enregistré indice boursier international Impérial	1 <sup>er</sup> février 1991	15 octobre 1998
Fonds commun d'actions internationales Impérial	1 <sup>er</sup> février 1991	15 octobre 1998
Fonds commun d'actions outre-mer Impérial	1 <sup>er</sup> février 1991	24 novembre 2003
Fonds commun économies émergentes Impérial	28 juin 1999	28 juin 1999

## 2. Sommaire des principales conventions comptables

Les présents états financiers, préparés selon les principes comptables généralement reconnus (*PCGR*) du Canada, comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des revenus et des charges au cours des périodes considérées. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

### a) Gestion des risques

L'approche globale des Fonds en ce qui concerne la gestion des risques comprend des lignes directrices officielles qui régissent la portée de l'exposition à divers types de risques, y compris la diversification au sein des catégories d'actifs et les limites quant à l'exposition aux placements et aux contreparties. En outre, des instruments financiers dérivés peuvent être utilisés pour gérer l'exposition à certains risques. Le gestionnaire dispose également de divers contrôles internes pour surveiller les activités de placement des Fonds, y compris la surveillance de la conformité à l'objectif et aux stratégies de placement, aux directives internes et à la réglementation en valeurs mobilières. Se reporter au Tableau en annexe de l'état du portefeuille de placements de chaque Fonds pour connaître les informations précises à fournir concernant les risques.

### Juste valeur des instruments financiers à l'aide de méthodes de calcul de la valeur

Le processus d'évaluation de placements pour lesquels il n'existe pas de cours du marché est obligatoirement fondé sur des incertitudes inhérentes, et les valeurs en découlant peuvent différer des valeurs qui auraient été utilisées si un marché actif avait existé pour ces placements. L'évaluation de ces titres peut se fonder sur diverses méthodes d'évaluation pouvant inclure des modèles mathématiques, des modèles d'évaluation comparable, des modèles d'évaluation fondamentale ou d'autres méthodes reflétant le contexte commercial ou le marché particulier du titre. Si possible, les modèles s'appuient sur des données de marché observables. Toutefois, dans certains cas, la juste valeur de certains placements est évaluée en se fondant sur des hypothèses qui ne sont peut-être pas étayées par des données observables. L'établissement de la juste valeur d'un titre sans aucune donnée de marché observable nécessite l'exercice du jugement. Une modification à l'une ou l'autre des hypothèses pourrait avoir une incidence sur la juste valeur déclarée des actifs financiers et des passifs financiers. Dans le cas d'un Fonds qui comprend des placements de niveau 3, un rapprochement des soldes de début aux soldes de fin est inclus dans le Tableau en annexe de l'état du portefeuille de placements — Gestion du risque. Les placements de niveau 3 sont fondés sur des données de marché non observables. De plus, l'incidence de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnables pour l'évaluation de placements de niveau 3 est présentée.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier, comme un titre à revenu fixe ou un contrat dérivé, ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds. La valeur des titres à revenu fixe et des dérivés présentés à l'état du portefeuille de placements tient compte de la solvabilité de l'émetteur et correspond donc au risque maximal de crédit auquel les Fonds sont exposés. Certains Fonds peuvent investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou par un gouvernement provincial canadien, des obligations de banques à charte canadiennes ou de sociétés de fiducie et du papier commercial assortis de notations de crédit reconnues. Le risque de défaut est réputé faible sur les titres à revenu fixe, leur note de crédit étant principalement d'au moins de A-1 (faible) (selon Standard & Poor's, une division de The McGraw-Hill Companies, Inc., ou selon une note équivalente accordée par un autre service de notation).

### Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un placement fluctue en raison des variations des taux de change. Cela vient du fait que les fonds communs de placement peuvent investir dans des titres libellés ou négociés dans des devises autres que la monnaie de présentation du Fonds.

### Risque de taux d'intérêt

Les prix des titres à revenu fixe augmentent généralement lorsque les taux d'intérêt diminuent et baissent lorsque les taux d'intérêt augmentent. C'est ce qu'on appelle le risque de taux d'intérêt. Les prix des titres à revenu fixe à long terme fluctuent généralement plus en réaction à des variations des taux d'intérêt que les prix des titres à court terme. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme assortis d'une durée jusqu'à l'échéance de moins de un an, ces placements ne sont habituellement pas exposés à un risque important que leur valeur fluctue en réponse aux changements des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

### Risque d'illiquidité

Les Fonds sont exposés aux rachats quotidiens de parts rachetables en espèces. Les Fonds conservent suffisamment de positions en trésorerie et en équivalents de trésorerie pour maintenir leur liquidité. Conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières, il est interdit à un Fonds d'acheter d'autres actifs non liquides si, immédiatement après l'achat, plus de 10 % de son actif, selon la valeur marchande au moment de l'achat, se composent d'actifs non liquides.

### Autres risques de prix/de marché

Les autres risques de prix/de marché correspondent aux risques que la valeur des placements fluctue en raison des variations de la conjoncture de marché. Plusieurs facteurs peuvent influencer sur les tendances du marché, comme les progrès économiques, les variations de taux d'intérêt, les changements politiques et les catastrophes. Tous les placements sont exposés à d'autres risques de prix/de marché.

### b) Opérations de placement, constatation des revenus et constatation des gains (pertes) réalisés(e)s et latent(e)s

- Chaque achat ou chaque vente d'un actif d'un portefeuille par un Fonds doit se refléter dans l'actif net dès que le calcul de l'actif net est effectué pour la première fois après la date à laquelle l'opération lie le Fonds.
- Les intérêts créditeurs sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.
- Le revenu de dividende est constaté à la date ex-dividende.

## Notes afférentes aux états financiers (non vérifié)

- iv) Les titres cotés en Bourse sont comptabilisés à la valeur actuelle, qui est établie selon le cours acheteur de clôture. Les titres de créance sont comptabilisés à la valeur actuelle, établie par le cours acheteur de clôture sur le marché hors Bourse. Les titres non cotés sont comptabilisés à la valeur actuelle au moyen de méthodes d'évaluation de la juste valeur déterminées par le gestionnaire au moment de l'établissement de la valeur actuelle.
- v) Les gains et pertes réalisés sur les placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements correspondants, moins les coûts de transaction.
- vi) Les autres revenus représentent la somme de tous les revenus autres que ceux qui sont classés séparément dans les états des résultats.

### c) Titres en portefeuille

Le coût des titres des Fonds est établi de la façon suivante. Les titres sont acquis et vendus à un cours négocié pour établir la valeur de la position négociée. La valeur totale acquise représente le coût total du titre pour le Fonds. Lorsque des unités additionnelles de ce titre sont acquises, le coût de ces unités additionnelles est ajouté au coût total du titre. Lorsque des unités d'un titre sont vendues, le coût proportionnel des unités de ce titre vendu est déduit du coût total du titre. Si le titre dégage une plus-value, cette dernière est déduite du coût total du titre. Cette méthode de suivi du coût du titre est connue sous l'appellation « méthode du coût moyen » et le coût total actuel d'un titre est désigné par l'expression « prix de base rajusté » ou « PBR » du titre. Les coûts de transaction engagés au moment des opérations de portefeuille sont exclus du coût moyen des placements et sont constatés immédiatement au bénéfice net et présentés à titre d'élément distinct des charges dans les états financiers.

L'écart entre la valeur actuelle des titres et leur coût moyen, moins les coûts de transaction, représente la plus-value (moins-value) latente de la valeur des placements en portefeuille. La variation de la plus-value (moins-value) latente des placements pour la période visée est incluse dans les états des résultats.

Dans l'état du portefeuille de placements, les placements à court terme sont présentés à leur valeur actuelle. Les intérêts courus pour les obligations sont présentés distinctement dans les états de l'actif net.

### d) Conversion des devises

La valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens aux taux courants en vigueur à chaque date d'évaluation.

Les achats et les ventes de placements, ainsi que les revenus et les charges, sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations en question. Les gains ou les pertes de change sur les placements et les opérations donnant lieu à un revenu sont comptabilisés dans les états des résultats respectivement à titre de gain réalisé net (perte réalisée nette) de change et à titre de revenu.

### e) Contrats de change à terme

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture ou autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

La variation de la valeur actuelle des contrats de change à terme est comprise dans le gain latent (la perte latente) sur les contrats de change à terme dans les états de l'actif net, et constatée au poste Augmentation (diminution) de la plus-value (moins-value) latente des placements au cours de la période considérée dans les états des résultats.

Le gain ou la perte découlant de l'écart entre la valeur du contrat de change à terme initial et la valeur de ce contrat à la clôture ou à la livraison est réalisé et comptabilisé à titre de gain net (perte nette) de change réalisé(e) pour les Fonds qui utilisent les contrats de change à terme à des fins de couverture ou à titre de revenu (perte) découlant des contrats de change à terme pour les Fonds qui n'utilisent pas ces contrats à des fins de couverture.

### f) Contrats à terme standardisés

Les dépôts de garantie auprès des courtiers relativement aux contrats à terme standardisés sont inclus dans le montant de garantie dans les états de l'actif net. Toute variation du montant de garantie est réglée quotidiennement et incluse dans les montants à recevoir pour les titres en portefeuille vendus ou les montants à payer pour titres en portefeuille achetés dans les états de l'actif net.

L'écart entre la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation et la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation précédente est constaté au poste Revenu (perte) découlant des contrats à terme standardisés dans les états des résultats.

### g) Options

Les primes versées sur les options d'achat et de vente position acheteur sont incluses dans les placements à la valeur actuelle dans les états de l'actif net. Lorsqu'une option position acheteur expire, le Fonds réalise une perte correspondant au coût de l'option. Pour une opération de liquidation, le Fonds réalise un gain ou une perte selon que le produit est supérieur ou inférieur au montant de la prime payée lors de l'achat. À l'exercice d'une option d'achat position acheteur, le coût du titre acheté est majoré du montant de la prime payée au moment de l'achat.

Les primes touchées sur les options position vendeur sont constatées dans les placements à la valeur actuelle dans les états de l'actif net à titre de diminution initiale de la valeur des placements. Les primes reçues sur les options position vendeur qui expirent sans avoir été exercées sont constatées à titre de revenus dans les états des résultats. Pour une opération de liquidation, si le coût pour dénouer l'opération dépasse la prime reçue, le Fonds comptabilise une perte réalisée. Par contre, si la prime reçue à la vente de l'option est supérieure au montant payé, le Fonds comptabilise un gain réalisé. Si une option de vente position vendeur est exercée, le coût du titre livré est réduit du montant des primes reçues au moment où l'option a été vendue.

### h) Prêt de titres

Les Fonds peuvent prêter des titres en portefeuille afin de dégager des revenus supplémentaires qui sont présentés aux états des résultats. Les actifs prêtés d'un Fonds ne peuvent dépasser 50 % de la valeur actuelle de l'actif de ce Fonds (compte non tenu du bien affecté en garantie des titres prêtés). Selon les exigences du Règlement 81-102, la garantie minimale permise représente 102 % de la valeur actuelle des titres prêtés. Une garantie peut se composer de ce qui suit (*garantie permise*) :

- i) Trésorerie.
- ii) Un titre de créance qui est émis, ou garanti pleinement et sans condition quant au capital et à l'intérêt, par a) le gouvernement du Canada ou le gouvernement d'une province ou d'un territoire du Canada; b) le gouvernement des États-Unis d'Amérique ou celui de l'un de ses États; c) le gouvernement d'un autre État souverain ou un organisme supranational autorisé pourvu que, dans chaque cas, les titres de créance aient une note de crédit approuvée; ou d) une institution financière canadienne, ou une institution financière qui n'est pas constituée et organisée selon la loi canadienne ou la loi d'une province ou d'un territoire du Canada, si, dans un cas comme dans l'autre, les titres de créance de cet émetteur ou de ce garant, qui sont notés comme dette à court terme par une agence de notation agréée, ont une note de crédit approuvée.
- iii) Des lettres de crédit irrévocables émises par une institution financière canadienne, pour autant que ses titres de créance à court terme aient une note de crédit approuvée par une agence de notation agréée.
- iv) Les titres qui sont immédiatement convertibles en titres du même émetteur, de la même catégorie ou du même type et dont l'échéance est identique à celle des titres prêtés.
- v) Le papier commercial dont l'échéance est de 365 jours ou moins, dont la note de crédit est approuvée et qui a été émis par une société autre qu'un gouvernement ou un organisme supranational autorisé.

La valeur marchande des titres prêtés est établie à la clôture d'une date d'évaluation, et toute garantie additionnelle exigée est livrée au Fonds le jour ouvrable suivant. Les titres prêtés continuent d'être inclus dans les états du portefeuille de placement et figurent dans la valeur totale dans les états de l'actif net des placements à la valeur actuelle.

### i) Autres actifs et passifs

Les autres actifs et passifs sont inscrits au coût, qui se rapproche de leur valeur actuelle.

### j) Normes internationales d'information financière

Au 30 juin 2010, le gestionnaire a élaboré un plan de conversion en vue de respecter le calendrier publié par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) pour le passage aux normes internationales d'information financières (IFRS). Les éléments clés du plan comprennent la poursuite de l'évaluation diagnostique amorcée en 2008, l'élaboration de solutions en 2009 et 2010, la mise en œuvre d'ici la fin de 2010 et la préparation des états financiers de 2011 selon les IFRS.

L'incidence qualitative possible du passage aux IFRS devrait s'étendre, jusqu'à nouvel ordre, aux états des flux de trésorerie (préparés selon la méthode indirecte), à commencer par les états financiers de 2011 et les états comparatifs de 2010. D'autres changements viendront s'ajouter à l'état de l'actif net en ce qui a trait à la présentation de l'information sur l'avoir des porteurs de parts, en plus de la possibilité de consolider les états financiers lorsqu'un Fonds détient une participation majoritaire d'un autre Fonds. D'autres informations dans les notes, au besoin, seront ajoutées en vue d'étayer les nouveaux changements à l'état de l'actif net ainsi qu'à la présentation et la consolidation de l'avoir des porteurs de parts.

La communication de l'incidence quantitative, le cas échéant, se fera dans les états financiers de 2010. Selon l'interprétation actuelle du gestionnaire des différences entre les PCGR du Canada et les IFRS, celui-ci ne prévoit pas d'incidence sur l'actif net ni sur l'actif net par part découlant du passage aux IFRS.

En juin 2010, le Conseil des normes comptables (CNC) du Canada a publié un exposé-sondage aux fins de commentaires proposant que les sociétés de placement, qui comprennent les fonds d'investissement, puissent reporter l'adoption des IFRS d'un an. Les sociétés de placement peuvent continuer à appliquer les PCGR actuels et doivent adopter les IFRS pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012. Le CNC prévoit rendre définitives les modifications proposées en septembre 2010.

## Notes afférentes aux états financiers (non vérifié)

### k) Légende des abréviations

Voici la liste des abréviations (conversion de devises et autres) qui peuvent être utilisées dans l'état du portefeuille de placements :

#### Abréviation des devises

ARG – Peso argentin	KRW – Won sud-coréen
AUD – Dollar australien	LBP – Livre libanaise
BRL – Real brésilien	MXN – Peso mexicain
CAD – Dollar canadien	MYR – Ringgit malais
CHF – Franc suisse	NOK – Couronne norvégienne
CLP – Peso chilien	NZD – Dollar néo-zélandais
CNY – Renminbi chinois	PHP – Peso philippin
CZK – Couronne tchèque	PLN – Zloty polonais
DKK – Couronne danoise	RUB – Rouble russe
EUR – Euro	SEK – Couronne suédoise
GBP – Livre sterling	SGD – Dollar de Singapour
HKD – Dollar de Hong Kong	THB – Baht thaïlandais
HUF – Forint hongrois	TRY – Nouvelle lire de Turquie
IDR – Rupiah indonésien	TWD – Dollar de Taïwan
INR – Roupie indienne	USD – Dollar américain
JPY – Yen japonais	ZAR – Rand sud-africain

#### Autres abréviations

CAAÉ – Certificat américain d'actions étrangères	iUnits – Parts indicielles de titres
CDA – Certificat de dépôt autrichien	LEPOs – Options de vente à bas prix d'exercice
OVC – Obligation à valeur conditionnelle internationale	MSCI – Morgan Stanley Capital International
ETF – Fonds coté en Bourse	OPaLS – Titres indiciels adossés à un panier d'actions
CIAÉ – Certificat international d'actions étrangères	PERLES – Rendement lié à des titres participatifs
IPN – Billet de participation international	FPI – Fiducie de placement immobilier
iShares – Actions indicielles	CSAÉ – Certificat suédois d'actions étrangères

### 3. Évaluation des placements

La date d'évaluation d'un Fonds correspond à une journée ouvrable de la Bourse de Toronto (TSX). Le fiduciaire peut, à son gré, fixer d'autres dates d'évaluation.

La valeur des placements ou des actifs d'un Fonds est calculée comme suit :

#### a) Trésorerie et autres actifs

La trésorerie, les débiteurs, les dividendes à recevoir, les distributions à recevoir et les intérêts courus sont évalués à la valeur actuelle à leur coût comptabilisé, plus ou moins toute opération de change entre la constatation de l'actif par le Fonds et la date d'évaluation actuelle, qui se rapproche de la valeur actuelle.

Les placements à court terme (instruments du marché monétaire) sont évalués à la valeur actuelle.

#### b) Obligations, débiteures et autres titres de créance

Les obligations, débiteures et autres titres de créance sont évalués en prenant les cours acheteur/vendeur fournis par un fournisseur reconnu à la clôture des opérations à une date d'évaluation donnée.

#### c) Titres cotés en Bourse, titres hors cote et évaluation à la juste valeur des titres étrangers

Les titres cotés ou négociés en Bourse sont évalués à la valeur actuelle du cours acheteur de clôture ou, s'il n'y a pas de cours acheteur de clôture, et dans le cas de titres négociés hors cote, à la valeur actuelle telle qu'elle est déterminée par le gestionnaire, s'il y a lieu, comme base d'évaluation. Dans un tel cas, une valeur est établie par le gestionnaire pour déterminer la valeur actuelle. Si des titres sont intercotés ou négociés sur plus d'une Bourse ou d'un marché, le gestionnaire a recours au marché principal ou à la Bourse principale pour déterminer la valeur actuelle de ces titres.

Les titres hors cote sont évalués à la valeur actuelle d'après le cours acheteur tel qu'il est fixé par un courtier reconnu, ou le gestionnaire peut décider d'un prix qui reflète plus précisément la juste valeur de ces titres, s'il estime que le cours acheteur ne reflète pas la valeur actuelle.

L'évaluation à la juste valeur est conçue pour éviter les cours périmés et pour fournir une valeur actuelle plus exacte, et elle peut servir de dissuasion contre les opérations à court terme ou excessives nuisibles effectuées dans les Fonds. Lorsque des titres cotés ou négociés sur un marché qui ferme avant les marchés d'Amérique du Nord sont évalués par le gestionnaire à leur juste valeur marchande, plutôt qu'au moyen des prix cotés ou publiés, les prix des titres utilisés pour calculer l'actif net ou la valeur liquidative du Fonds peuvent différer des prix cotés ou publiés de ces titres.

#### d) Instruments dérivés

Les positions acheteurs sur options, les titres assimilables à des titres de créance et les bons de souscription inscrits sont évalués à la valeur actuelle du cours acheteur de clôture telle qu'elle est établie selon leur Bourse principale ou par un courtier reconnu pour ces titres. La note de crédit de chaque contrepartie (attribuée par Standard & Poor's, division de The McGraw-Hill Companies, Inc.) est égale à la note de crédit minimale approuvée.

Lorsqu'une option est vendue par un Fonds, la prime qu'il reçoit est comptabilisée en tant que passif évalué à un montant égal à la valeur de marché actuelle qui aurait pour effet de liquider la position. La différence résultant d'une réévaluation est considérée comme un gain latent ou une perte latente sur placement; le passif est déduit lors du calcul de l'actif net du Fonds. Le titre visé par une option de vente est évalué de la façon décrite ci-dessus pour les titres inscrits.

Les contrats à terme standardisés, les contrats à terme de gré à gré et les swaps sont évalués à la valeur actuelle selon le gain ou la perte qui résulterait à la date d'évaluation, si la position des contrats à terme standardisés, des contrats à terme de gré à gré ou des swaps était liquidée.

La garantie payée ou déposée à l'égard de contrats à terme standardisés et de contrats à terme de gré à gré est inscrite comme un débiteur, et une garantie constituée d'actifs autres que la trésorerie est désignée comme détenue à titre de sûreté.

Les autres instruments dérivés et les garanties sont évalués à la valeur actuelle d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur valeur actuelle.

#### e) Titres à négociation restreinte

Les titres à négociation restreinte acquis par un Fonds sont évalués à la valeur actuelle d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur valeur actuelle.

#### f) Autres placements

Tous les autres actifs détenus par les Fonds sont évalués à leur valeur actuelle selon les lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières, le cas échéant.

Le gestionnaire établit la valeur d'un titre ou d'un autre bien d'un Fonds pour lequel aucun cours n'est disponible ou pour lequel le cours ne reflète pas adéquatement la valeur actuelle en l'évaluant à sa valeur actuelle. Dans de tels cas, la valeur actuelle est établie d'après une méthode de calcul de la juste valeur qui reflète le plus précisément possible la juste valeur établie par le gestionnaire.

#### 4. Parts émises et en circulation

Chaque Fonds a un nombre illimité de catégories de parts et peut émettre un nombre illimité de parts dans chaque catégorie. Les parts en circulation représentent le capital des Fonds. Chaque part est sans valeur nominale, et la valeur de chaque part correspond à la valeur liquidative qui sera déterminée. Le règlement du coût des parts émises est effectué en vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières applicables au moment de l'émission. Les distributions effectuées par les Fonds, et réinvesties par les clients en parts additionnelles, sont également considérées comme du capital émis par les Fonds.

Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part du Fonds. Le droit de faire racheter des parts d'un Fonds peut être suspendu sur approbation des autorités canadiennes en valeurs mobilières ou lorsque la négociation normale est suspendue sur une Bourse de valeurs ou d'options ou sur un marché à terme au Canada ou à l'étranger où sont négociés les titres ou les instruments dérivés qui constituent plus de 50 % de la valeur ou de l'exposition sous-jacente du total de l'actif du Fonds, à l'exclusion du passif du Fonds, et lorsque ces titres ou ces instruments dérivés ne sont pas négociés sur une autre bourse ou un autre marché qui représente une option raisonnablement pratique pour le Fonds. Les Fonds ne sont pas soumis, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant leur capital.

Le capital reçu par un Fonds est utilisé dans le cadre du mandat de placement du Fonds. Cela peut inclure, pour tous les Fonds, la capacité d'avoir les liquidités nécessaires pour répondre aux besoins en matière de rachat de parts à la demande des clients.

## Notes afférentes aux états financiers (non vérifié)

Les activités à l'égard des parts en termes de valeur se trouvent dans les états de l'évolution de l'actif net. Voici les changements survenus dans les parts émises et en circulation pour les périodes terminées le 30 juin 2010 et le 31 décembre 2009 :

	Fonds commun marché monétaire Impérial		Fonds commun d'obligations à court terme Impérial		Fonds commun d'obligations canadiennes Impérial		Fonds commun de dividendes canadien Impérial		Fonds commun d'obligations internationales Impérial	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Solde au début de la période	34 346 189	86 413 822	242 080 078	241 295 296	390 755 076	296 406 955	27 941 131	23 507 820	24 235 077	22 829 481
Parts émises contre espèces	19 845 934	37 046 737	47 208 837	95 344 250	62 578 424	158 826 043	2 892 868	7 655 020	3 242 805	6 029 421
Parts émises au réinvestissement des distributions	51 017	475 851	4 525 744	8 821 452	9 279 854	14 350 810	553 918	1 047 445	—	1 792 261
	<b>54 243 140</b>	<b>123 936 410</b>	<b>293 814 659</b>	<b>345 460 998</b>	<b>462 613 354</b>	<b>469 583 808</b>	<b>31 387 917</b>	<b>32 210 285</b>	<b>27 477 882</b>	<b>30 651 163</b>
Parts rachetées	(25 475 740)	(89 590 221)	(38 890 441)	(103 380 920)	(35 603 497)	(78 828 732)	(3 315 439)	(4 269 154)	(2 761 772)	(6 416 086)
Solde à la fin de la période	<b>28 767 400</b>	<b>34 346 189</b>	<b>254 924 218</b>	<b>242 080 078</b>	<b>427 009 857</b>	<b>390 755 076</b>	<b>28 072 478</b>	<b>27 941 131</b>	<b>24 716 110</b>	<b>24 235 077</b>

	Fonds commun de fiducies de revenu canadiennes Impérial		Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial		Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial		Fonds commun d'actions canadiennes Impérial		Fonds commun enregistré indice boursier US Impérial	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Solde au début de la période	58 053 161	49 774 677	261 998 927	172 154 749	2 814 134	1 796 380	60 302 084	46 922 459	33 445 631	57 815 001
Parts émises contre espèces	11 120 944	22 684 892	56 030 177	120 108 886	1 597 106	1 614 120	7 999 492	21 357 792	2 048 381	6 810 980
Parts émises au réinvestissement des distributions	2 236 238	4 613 478	7 610 337	10 971 300	55 323	69 379	—	1 371 803	—	—
	<b>71 410 343</b>	<b>77 073 047</b>	<b>325 639 141</b>	<b>303 234 935</b>	<b>4 466 563</b>	<b>3 479 879</b>	<b>68 301 576</b>	<b>69 652 054</b>	<b>35 494 012</b>	<b>64 625 981</b>
Parts rachetées	(6 021 673)	(19 019 886)	(20 620 130)	(41 236 008)	(516 495)	(665 745)	(5 355 991)	(9 349 970)	(4 200 704)	(31 180 350)
Solde à la fin de la période	<b>65 388 670</b>	<b>58 053 161</b>	<b>305 019 011</b>	<b>261 998 927</b>	<b>3 950 068</b>	<b>2 814 134</b>	<b>62 945 585</b>	<b>60 302 084</b>	<b>31 293 308</b>	<b>33 445 631</b>

	Fonds commun d'actions US Impérial		Fonds commun enregistré indice boursier international Impérial		Fonds commun d'actions internationales Impérial		Fonds commun d'actions outre-mer Impérial		Fonds commun économies émergentes Impérial	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Solde au début de la période	127 460 822	121 053 000	5 459 097	9 467 137	83 784 090	74 593 545	13 310 834	11 968 249	32 309 120	28 852 137
Parts émises contre espèces	15 786 356	32 664 833	368 197	1 729 957	9 940 131	26 736 089	863 722	6 269 032	5 255 700	12 058 709
Parts émises au réinvestissement des distributions	—	9 515 832	—	—	—	—	—	—	—	1 241 815
	<b>143 247 178</b>	<b>163 233 665</b>	<b>5 827 294</b>	<b>11 197 094</b>	<b>93 724 221</b>	<b>101 329 634</b>	<b>14 174 556</b>	<b>18 237 281</b>	<b>37 564 820</b>	<b>42 152 661</b>
Parts rachetées	(11 109 926)	(35 772 843)	(705 580)	(5 737 997)	(7 651 760)	(17 545 544)	(1 574 013)	(4 926 447)	(2 763 426)	(9 843 541)
Solde à la fin de la période	<b>132 137 252</b>	<b>127 460 822</b>	<b>5 121 714</b>	<b>5 459 097</b>	<b>86 072 461</b>	<b>83 784 090</b>	<b>12 600 543</b>	<b>13 310 834</b>	<b>34 801 394</b>	<b>32 309 120</b>

### 5. Frais de gestion et charges d'exploitation

Les frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative des Fonds, et calculés quotidiennement. Les frais de gestion sont payés au gestionnaire en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services.

En plus d'être responsables des frais de gestion, les Fonds doivent acquitter toutes les charges liées à leur exploitation et à la conduite de leurs activités, ce qui peut comprendre les intérêts, les coûts d'exploitation et d'administration (autres que les frais de publicité et de promotion, qui incombent au gestionnaire), les frais de courtage, les commissions, les différentiels, les frais de réglementation, les honoraires versés aux membres du comité d'examen indépendant, les impôts, les honoraires de vérification et les frais juridiques de même que les charges, les frais de garde, les coûts de services aux investisseurs et les coûts liés à la présentation de rapports aux porteurs de parts, de prospectus et d'autres rapports. Le gestionnaire paie toutes ces charges d'exploitation, et les recouvre auprès des Fonds. Les Fonds ne versent pas d'honoraires au fiduciaire.

Le gestionnaire peut recouvrer auprès d'un Fonds un montant inférieur aux charges d'exploitation réelles qu'il paie, et ainsi prendre en charge des charges. Le gestionnaire peut également imputer un montant inférieur au montant maximal des frais de gestion inscrits dans le tableau qui suit, et ainsi renoncer à des frais de gestion.

Le gestionnaire peut, en tout temps et à sa seule discrétion, cesser de prendre en charge des charges ou de renoncer aux frais de gestion. Les charges d'exploitation prises en charge par le gestionnaire ou les frais de gestion auxquels il a renoncé sont présentés dans les états des résultats.

Dans certains cas, le gestionnaire peut imputer à un Fonds des frais de gestion qui sont inférieurs aux frais de gestion qu'il a le droit d'exiger de certains investisseurs dans un Fonds. L'écart entre le montant des frais de gestion est payé par le Fonds aux investisseurs concernés à titre de distribution de parts additionnelles (*distributions des frais de gestion*) du Fonds. Les distributions des frais de gestion sont négociables entre le gestionnaire et l'investisseur et dépendent principalement de l'importance du placement de l'investisseur dans le Fonds. Les distributions des frais de gestion payées aux investisseurs qualifiés n'ont pas d'incidence négative sur le Fonds ou sur tout autre investisseur du Fonds. Le gestionnaire peut augmenter ou diminuer le montant des distributions à certains investisseurs de temps à autre.

Le montant maximal des frais de gestion exprimés en pourcentage de la valeur liquidative moyenne pouvant être imputée par un Fonds se présente comme suit :

	Montant maximal des frais de gestion (%)
	Catégorie A
Fonds commun marché monétaire Impérial	0,25
Fonds commun d'obligations à court terme Impérial	0,25
Fonds commun d'obligations canadiennes Impérial	0,25
Fonds commun de dividendes canadien Impérial	0,25
Fonds commun d'obligations internationales Impérial	0,25
Fonds commun de fiducies de revenu canadiennes Impérial	0,25
Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial	0,25
Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial	0,25
Fonds commun d'actions canadiennes Impérial	0,25
Fonds commun enregistré indice boursier US Impérial	0,25
Fonds commun d'actions US Impérial	0,25
Fonds commun enregistré indice boursier international Impérial	0,25
Fonds commun d'actions internationales Impérial	0,25
Fonds commun d'actions outre-mer Impérial	0,25
Fonds commun économies émergentes Impérial	0,25

### 6. Impôts sur les bénéficiaires

Les Fonds sont des fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La tranche de leur revenu net et des gains en capital nets réalisés distribuée aux porteurs de parts n'est pas assujettie à l'impôt sur les bénéficiaires. De plus, l'impôt sur les bénéficiaires payable sur les gains en capital nets réalisés non distribués peut être recouvré par les Fonds suivant une formule établie selon les rachats. Une tranche suffisante du revenu net et des gains en capital nets réalisés des Fonds a été ou est distribuée aux porteurs de parts de sorte qu'aucun impôt n'est payable par les Fonds et, par conséquent, aucune provision pour impôt sur les bénéficiaires n'a été constituée dans les états financiers. À l'occasion, un Fonds peut verser des distributions qui excèdent le revenu net et les gains en capital nets qu'il a réalisés. Cette distribution excédentaire est désignée à titre de remboursement du capital et est non imposable entre les mains des porteurs de parts. Cependant, un remboursement de capital réduit le coût moyen des parts du porteur de parts aux fins fiscales, ce qui peut donner lieu à un gain en capital pour le porteur de parts, dans la mesure où le coût moyen devient inférieur à zéro.

## Notes afférentes aux états financiers (non vérifié)

Les pertes autres qu'en capital découlant des années d'imposition avant 2004 peuvent être reportées en avant pendant sept ans et déduites du bénéfice imposable futur. Les pertes autres qu'en capital survenues en 2004 et 2005 peuvent être reportées en avant pendant dix ans. Les pertes autres qu'en capital survenues en 2006 et par la suite peuvent être reportées en avant pendant vingt ans.

Aux fins de l'impôt, les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment et déduites des gains en capital réalisés au cours d'exercices ultérieurs.

L'année d'imposition des Fonds se termine le 15 décembre, sauf pour ce qui est du Fonds commun marché monétaire Impérial pour lequel l'année d'imposition se termine le 31 décembre. En décembre 2009, aux fins de l'impôt, les Fonds suivants disposaient de pertes en capital et de pertes autres qu'en capital ci-après afin de les reporter en avant :

Fonds	Total des pertes en capital	Total des pertes autres qu'en capital	Expiration des pertes autres qu'en capital :			
			2010	2011 à 2013	2014 à 2018	2019 à 2029
Fonds commun marché monétaire Impérial	195 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Fonds commun d'obligations à court terme Impérial	28 907 344	—	—	—	—	—
Fonds commun d'obligations canadiennes Impérial	12 507 572	—	—	—	—	—
Fonds commun d'obligations internationales Impérial	70 530 181	—	—	—	—	—
Fonds commun de fiducies de revenu canadiennes Impérial	114 066 616	—	—	—	—	—
Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial	66 820 607	—	—	—	—	—
Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial	575 708	—	—	—	—	—
Fonds commun d'actions canadiennes Impérial	51 961 819	—	—	—	—	—
Fonds commun enregistré indice boursier US Impérial	176 659 773	44 529 096	—	—	—	44 529 096
Fonds commun d'actions US Impérial	519 996 709	—	—	—	—	—
Fonds commun enregistré indice boursier international Impérial	4 477 306	36 276 077	—	—	—	36 276 077
Fonds commun d'actions internationales Impérial	232 699 294	—	—	—	—	—
Fonds commun d'actions outre-mer Impérial	472 110 339	—	—	—	—	—

### 7. Commissions de courtage et honoraires

Le total des commissions versées par les Fonds aux courtiers relativement aux opérations de portefeuille pour les périodes terminées les 30 juin 2010 et 2009 est présenté à l'état des résultats de chaque Fonds. Lors de l'attribution des activités de courtage, les sous-conseillers des Fonds peuvent envisager d'engager des coûts de transaction et de se tourner vers des courtiers qui fournissent des services de recherche, de statistique et d'autres services au moment des opérations de courtage (dans le secteur, ce type d'entente est appelé un *rabais de courtage sur titres gérés*). Ces services sont payés à même les commissions de courtage et aident les sous-conseillers à la prise de décision en matière de placement pour le Fonds. Ils sont fournis par le courtier qui fait la négociation ou par un tiers et payés par ce courtier. En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds concerné.

Les opérations relatives à des titres à revenu fixe et à certains autres titres sont effectuées sur le marché hors Bourse, où les participants agissent à titre de mandants. Ces titres sont généralement négociés en fonction du solde net et ne comportent habituellement pas de commissions de courtage, mais plutôt un différentiel (soit la différence entre le cours acheteur et le cours vendeur du titre du marché applicable).

Les différentiels associés à la négociation de titres à revenu fixe et de certains autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas inclus dans les montants ci-dessous. En outre, les rabais de courtage ci-dessous ne comprennent que la valeur des services de recherche et d'autres services fournis par un tiers aux sous-conseillers, la valeur des services fournis aux sous-conseillers par le courtier ne pouvant être déterminée. Quand ces services sont offerts à plus d'un Fonds, les coûts sont répartis entre ces Fonds en fonction du nombre d'opérations ou d'autres facteurs justes, tels qu'ils sont déterminés par les sous-conseillers.

La valeur de toutes les commissions et des autres frais en plus des rabais de courtage pour les semestres terminés les 30 juin 2010 et 2009 est présentée ci-dessous :

Fonds	Commissions de courtage et honoraires		Rabais de courtage	
	2010	2009	2010	2009
Fonds commun d'obligations canadiennes Impérial	— \$	1 666 \$	— \$	— \$
Fonds commun de dividendes canadien Impérial	66 914	112 046	8 646	28 603
Fonds commun de fiducies de revenu canadiennes Impérial	186 796	401 149	26 501	78 509
Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial	606 186	999 318	93 848	179 113
Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial	10 578	4 983	—	—
Fonds commun d'actions canadiennes Impérial	1 637 883	753 886	96 095	72 281
Fonds commun d'actions US Impérial	522 718	1 021 169	14 519	9 315
Fonds commun d'actions internationales Impérial	568 889	565 304	53 968	7 599
Fonds commun d'actions outre-mer Impérial	104 187	134 870	11 376	4 305
Fonds commun économies émergentes Impérial	479 179	340 035	28 829	15 235

### 8. Opérations entre apparentés

Les rôles et responsabilités de la Banque CIBC et de ses sociétés affiliées, en ce qui a trait aux Fonds, se résument comme suit et sont assortis des honoraires suivants. Les Fonds peuvent également détenir des titres de la Banque CIBC. La Banque CIBC et ses sociétés affiliées peuvent également prendre part à des placements d'émetteurs ou accorder des prêts à des émetteurs qui figurent dans le portefeuille des Fonds et peuvent aussi agir à titre de contrepartie dans les opérations sur dérivés.

#### Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs des fonds

La Banque CIBC est le gestionnaire, la Compagnie Trust CIBC, le fiduciaire, et Gestion d'actifs CIBC inc., le conseiller en valeurs de chacun des Fonds. En outre, le gestionnaire prend les dispositions nécessaires relativement aux services administratifs des Fonds (autres que les services de publicité et services promotionnels qui relèvent du gestionnaire), aux services juridiques, aux services aux investisseurs et aux coûts liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus et aux autres rapports. Le gestionnaire est l'agent comptable des registres et l'agent des transferts des Fonds et fournit tous les autres services administratifs requis par les Fonds ou en assure la prestation. La valeur (incluant toutes les taxes applicables) de toutes ces charges (déduction faite des charges prises en charge) que les Fonds ont versé au gestionnaire pour les semestres terminés les 30 juin 2010 et 2009, est comme suit :

Fonds	Frais d'administration et autres charges d'exploitation	
	2010	2009
Fonds commun marché monétaire Impérial	135 361 \$	400 981 \$
Fonds commun d'obligations à court terme Impérial	1 038 540	1 121 888
Fonds commun d'obligations canadiennes Impérial	1 596 867	1 234 804
Fonds commun de dividendes canadien Impérial	132 246	82 080
Fonds commun d'obligations internationales Impérial	104 109	88 170
Fonds commun de fiducies de revenu canadiennes Impérial	374 086	290 104
Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial	1 077 141	566 779
Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial	1 673	522
Fonds commun d'actions canadiennes Impérial	585 996	387 817
Fonds commun enregistré indice boursier US Impérial	55 582	90 966
Fonds commun d'actions US Impérial	903 859	674 759
Fonds commun enregistré indice boursier international Impérial	22 542	24 270
Fonds commun d'actions internationales Impérial	508 808	313 418
Fonds commun d'actions outre-mer Impérial	24 250	19 154
Fonds commun économies émergentes Impérial	82 935	58 044

## Notes afférentes aux états financiers (non vérifié)

### Ententes et rabais de courtage

Les sous-conseillers prennent des décisions, y compris sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille, de certains produits dérivés (y compris les contrats à terme standardisés) et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par les sous-conseillers, y compris Gestion globale d'actifs CIBC inc. (*Gestion CIBC*) à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp., chacune étant une filiale de la Banque CIBC.

Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi gagner des différentiels à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés (y compris les contrats à terme de gré à gré) aux Fonds. Un différentiel correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre sur un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Le différentiel varie selon divers facteurs, comme la nature et la liquidité du titre. Les courtiers, y compris Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des services de recherche, de statistique et d'autres services aux sous-conseillers, y compris Gestion CIBC, qui traitent les opérations de courtage (appelées, dans le secteur, *rabais de courtage sur titres gérés*). Ces services sont payés à même les commissions de courtage et aident les sous-conseillers à la prise de décision en matière de placement pour les Fonds. Ils sont fournis par le courtier qui fait la négociation ou par un tiers et payés par ce courtier. Comme le prévoient les conventions des sous-conseillers, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables. En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard des Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds concerné.

Les différentiels associés à la négociation de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés (y compris les contrats à terme de gré à gré) ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas inclus dans les montants ci-dessous. En outre, les rabais de courtage ci-dessous ne comprennent que la valeur des services de recherche et d'autres services fournis par un tiers aux sous-conseillers, la valeur des services fournis aux sous-conseillers par le courtier ne pouvant être déterminée. Quand ces services sont offerts à plus d'un Fonds, les coûts sont répartis entre ces Fonds en fonction du nombre d'opérations ou d'autres facteurs justes, tels qu'ils sont déterminés par les sous-conseillers. La valeur de toutes les commissions et des autres frais en plus des rabais de courtage pour les semestres terminés les 30 juin 2010 et 2009 est présentée ci-dessous :

Fonds	Commissions et autres honoraires payés à :				Rabais de courtage payés à :	
	Marchés mondiaux CIBC inc.		CIBC World Markets Corp.		Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp.	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Fonds commun de dividendes canadien Impérial	382 \$	1 060 \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Fonds commun de fiducies de revenu canadiennes Impérial	17 273	43 808	—	—	—	13 428
Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial	17 247	52 983	—	—	—	6 128
Fonds commun d'actions canadiennes Impérial	137 663	80 651	—	—	94	3 018
Fonds commun d'actions US Impérial	—	—	—	326	—	—
Fonds commun d'actions internationales Impérial	7 581	20 933	—	—	1 304	4 367
Fonds commun d'actions outre-mer Impérial	2 272	13 451	—	—	429	2 803

### Dépositaire

Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres pour les Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir (*dépositaire*). Le dépositaire peut désigner des sous-dépositaires pour les Fonds. Les frais des services de garde directement liés à l'exécution des opérations de portefeuille engagés par un Fonds pour lequel Gestion CIBC est le sous-conseiller sont payés par Gestion CIBC ou par le courtier, ou les deux, au gré de Gestion CIBC, le montant pouvant correspondre aux crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds au cours du mois en question. Les honoraires pour les services rendus par le dépositaire sont pris en charge par les Fonds à titre de frais d'exploitation. La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans la Compagnie Trust CIBC Mellon.

### Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (*STM CIBC*) fournit certains services aux Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. La Banque CIBC est le propriétaire indirect d'une participation de 50 % dans STM CIBC.

Les montants versés par les Fonds (incluant toutes les taxes applicables) à la Compagnie Trust CIBC Mellon au titre des frais de garde (déduction faite des charges prises en charge), et à STM CIBC au titre des services de prêt de titres, de comptabilité et d'information financière et d'évaluation de portefeuille (déduction faite des charges prises en charge) pour les semestres terminés les 30 juin 2010 et 2009 sont les suivants :

Fonds	Frais de garde, de comptabilité, d'information financière, de prêt de titres et d'évaluation de portefeuille	
	2010	2009
Fonds commun marché monétaire Impérial	8 212 \$	31 924 \$
Fonds commun d'obligations à court terme Impérial	132 776	484 529
Fonds commun d'obligations canadiennes Impérial	222 931	292 644
Fonds commun de dividendes canadien Impérial	37 321	163 335
Fonds commun d'obligations internationales Impérial	18 881	19 088
Fonds commun de fiducies de revenu canadiennes Impérial	78 517	127 578
Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial	231 058	182 538
Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial	18 946	12 696
Fonds commun d'actions canadiennes Impérial	151 181	123 170
Fonds commun enregistré indice boursier US Impérial	47 041	18 052
Fonds commun d'actions US Impérial	114 603	266 394
Fonds commun enregistré indice boursier international Impérial	5 415	9 011
Fonds commun d'actions internationales Impérial	611 106	639 310
Fonds commun d'actions outre-mer Impérial	248 228	233 823
Fonds commun économies émergentes Impérial	268 324	177 854

Les charges à payer au gestionnaire au 30 juin 2010 et au 31 décembre 2009 sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Fonds	Charges à payer à la Banque CIBC	
	2010	2009
Fonds commun marché monétaire Impérial	21 415 \$	29 592 \$
Fonds commun d'obligations à court terme Impérial	182 086	211 753
Fonds commun d'obligations canadiennes Impérial	269 802	306 761
Fonds commun de dividendes canadien Impérial	22 801	28 707
Fonds commun d'obligations internationales Impérial	19 553	19 259
Fonds commun de fiducies de revenu canadiennes Impérial	64 831	65 097
Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial	185 081	188 487
Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial	2 484	2 102
Fonds commun d'actions canadiennes Impérial	100 108	123 644
Fonds commun enregistré indice boursier US Impérial	13 563	14 587
Fonds commun d'actions US Impérial	148 099	159 173
Fonds commun enregistré indice boursier international Impérial	4 116	5 189
Fonds commun d'actions internationales Impérial	108 243	121 308
Fonds commun d'actions outre-mer Impérial	21 301	26 295
Fonds commun économies émergentes Impérial	35 541	35 555

## Notes afférentes aux états financiers (non vérifié)

### 9. Prêt de titres

Les Fonds suivants ont des actifs qui font l'objet d'opérations de prêt de titres en cours au 30 juin 2010 :

Fonds	Valeur globale des titres prêtés	Valeur globale de la garantie donnée
Fonds commun marché monétaire Impérial	300 943 \$	317 939 \$
Fonds commun d'obligations à court terme Impérial	585 564 828	607 769 690
Fonds commun d'obligations canadiennes Impérial	1 354 621 235	1 399 427 637
Fonds commun de dividendes canadiens Impérial	108 784 627	114 267 427
Fonds commun d'obligations internationales Impérial	16 982 825	17 941 968
Fonds commun de fiducies de revenu canadiennes Impérial	132 890 650	140 395 943
Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial	666 003 468	702 944 839
Fonds commun d'actions canadiennes Impérial	164 717 505	173 555 326
Fonds commun d'actions US Impérial	134 425 821	142 017 816
Fonds commun d'actions internationales Impérial	65 388 023	69 080 956
Fonds commun d'actions outre-mer Impérial	7 871 970	8 316 557
Fonds commun économies émergentes Impérial	10 655 301	11 257 083

Type de garantie*	i	ii	iii	iv	v
Fonds commun marché monétaire Impérial	— \$	313 832 \$	— \$	1 701 \$	2 406 \$
Fonds commun d'obligations à court terme Impérial	303 470 449	300 369 157	—	1 627 598	2 302 486
Fonds commun d'obligations canadiennes Impérial	884 287 214	508 487 284	—	2 755 319	3 897 820
Fonds commun de dividendes canadiens Impérial	18 416 516	94 612 978	—	512 675	725 258
Fonds commun d'obligations internationales Impérial	—	17 710 244	—	95 966	135 758
Fonds commun de fiducies de revenu canadiennes Impérial	—	138 582 702	—	750 932	1 062 309
Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial	19 219 319	674 895 072	—	3 657 026	5 173 422
Fonds commun d'actions canadiennes Impérial	13 118 086	158 365 162	—	858 127	1 213 951
Fonds commun d'actions US Impérial	—	140 183 628	—	759 607	1 074 581
Fonds commun d'actions internationales Impérial	—	68 188 762	—	369 492	522 702
Fonds commun d'actions outre-mer Impérial	—	8 209 147	—	44 483	62 927
Fonds commun économies émergentes Impérial	—	11 111 696	—	60 210	85 177

\*Les définitions se trouvent à la note 2h.

### 10. Couverture

Certains titres libellés en devises ont fait l'objet d'une couverture totale ou partielle à l'aide de contrats de change à terme dans le cadre des stratégies de placement des Fonds. Ces couvertures sont indiquées par un numéro de référence dans l'état du portefeuille de placements et un numéro de référence correspondant dans le tableau des contrats de change à terme pour ces Fonds.

### 11. Garantie sur certains instruments dérivés

Des placements à court terme peuvent être utilisés comme garantie pour des contrats à terme standardisés en cours auprès de courtiers.

### 12. Rapprochement de l'actif net par part et de la valeur liquidative par part

L'adoption du chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, « Instruments financiers — comptabilisation et évaluation » pourrait entraîner des différences dans la valeur des titres détenus par un Fonds à des fins de présentation de l'information financière (valeur définie comme l'actif net si elle renvoie à un Fonds ou comme l'actif net par part lorsqu'elle est présentée par part) plutôt que de la valeur utilisée dans l'établissement du prix des opérations pour les porteurs de parts (définie comme la valeur liquidative si elle renvoie à un Fonds ou comme la valeur liquidative par part lorsqu'elle est présentée par part). Le tableau suivant présente un rapprochement de l'actif net par part et de la valeur liquidative par part, pour l'ensemble des Fonds et des catégories, le cas échéant, au 30 juin 2010 :

Fonds	Actif net par part	Ajustement au titre de l'écart d'évaluation par part (ch. 3855 – ICCA)	Valeur liquidative par part
Fonds commun marché monétaire Impérial	10,01 \$	—\$	10,01 \$
Fonds commun d'obligations à court terme Impérial	10,48	0,01	10,49
Fonds commun d'obligations canadiennes Impérial	10,92	0,02	10,94
Fonds commun de dividendes canadien Impérial	17,93	0,02	17,95
Fonds commun d'obligations internationales Impérial	9,11	0,02	9,13
Fonds commun de fiducies de revenu canadiennes Impérial	11,85	0,01	11,86
Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial	11,37	0,01	11,38
Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial	7,24	—	7,24
Fonds commun d'actions canadiennes Impérial	19,77	0,02	19,79
Fonds commun enregistré indice boursier US Impérial	4,56	—	4,56
Fonds commun d'actions US Impérial	11,28	0,01	11,29
Fonds commun enregistré indice boursier international Impérial	9,29	—	9,29
Fonds commun d'actions internationales Impérial	11,36	—	11,36
Fonds commun d'actions outre-mer Impérial	10,35	—	10,35
Fonds commun économies émergentes Impérial	10,35	0,04	10,39

### 13. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de la période précédente ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.



Pour ce qui compte  
dans votre vie

**Fonds communs Impérial**

**Banque CIBC**

5650 Yonge Street, 19th Floor  
Toronto (Ontario)  
M2M 4G3

1-888-357-8777

**Site Web**

[www.cibc.com/fondsmutuels](http://www.cibc.com/fondsmutuels)